

Déclaration des sociétés savantes françaises de mathématiques et d'informatique

*Société Française de Statistique (SFdS),
Société de Mathématiques Appliquées et Industrielles (SMAI),
Société Mathématique de France (SMF),
Société Informatique de France (SIF).*

Mise en garde sur l'inadéquation du modèle de sélection de l'ANR pour les mathématiques et l'informatique.

Les sociétés savantes de mathématiques, statistique et informatique (SFdS, SMAI, SMF, SIF) alertent les pouvoirs publics, l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) et la communauté scientifique sur la démobilitation massive des mathématiciens et informaticiens constatée ces dernières années dans les appels à projets de l'ANR.

Cette démobilitation apparaît comme une conséquence du choix de l'ANR de ne pas tenir compte des spécificités disciplinaires et de ne pas impulser une dynamique qui soit réellement au service du développement de la science et de l'innovation en France.

Les mathématiques, les statistiques et l'informatique sont fortement moteurs et vont l'être de plus en plus de façon directe, transversale et interdisciplinaire dans tous les changements en cours concernant le développement technologique, les enjeux du numérique et la capacité d'innovation en France et à l'international. Pourtant, le conseil de prospective de l'ANR n'intègre aucun mathématicien ni informaticien en son sein.

Le Comité d'Evaluation Scientifique de l'ANR en mathématiques et informatique (CES 40) a constaté une forte baisse du nombre de projets soumis en 2016, conséquence immédiate d'une perte de la motivation des collègues face au très faible taux d'acceptation des années précédentes. Il souligne également la difficulté de mobiliser les collègues pour expertiser des projets trop souvent rejetés.

Or le nombre de projets soutenus est calculé par l'ANR proportionnellement au nombre de projets soumis. Cette année, nos deux disciplines auront donc encore moins de projets acceptés, amorçant un cercle vicieux qui met en danger la vitalité de nos communautés.

En outre, les modalités d'élaboration du taux d'acceptation de l'ANR ne sont pas discutées de façon ouverte ni diffusées à la communauté scientifique (toutes disciplines confondues). Ce taux est déterminé par l'ANR, de façon opaque et sans aucune concertation avec les comités après leur travail d'évaluation scientifique. Il est fixé pour chaque défi, sans aucune considération disciplinaire qui permettrait de dégager une vision pour le développement de la science et leur impact économique et sociétal. Les comités doivent aujourd'hui travailler en « aveugle », sans aucune information sur la politique de répartition des moyens, et sans prise en compte des critères scientifiques pour le classement final.

Les quatre sociétés savantes signataires demandent donc que les comités scientifiques soient pleinement associés aux modalités d'élaboration des taux d'acceptation, qu'une enveloppe budgétaire soit décidée en amont du travail des comités et que le conseil de prospective de l'ANR soit plus représentatif pour les mathématiques et l'informatique.

Porteuses des attentes de leur communauté, elles souhaitent rencontrer le ministère dans les plus brefs délais.

GÉRARD BIAU, Président de la SFdS,
FATIHA ALABAU, Présidente de la SMAI,
MARC PEIGNE, Président de la SMF,
JEAN-MARC PETIT, Président de la SIF.